COMMISSION FUTSAL

Procès-Verbal n° 12

Réunion du :	**Mardi 9 Janvier 2024**
Président :	**M. Patrick FAUTRAD**
Présent :	**M. Christophe JOLY**

INFORMATION

1. Dans le cadre de l'article 188 et 190 des R.G. et 80 des R.S. du District du Var, les décisions prises par les commissions non disciplinaires peuvent être frappées d'appel par toute personne directement intéressée dans le délai de sept jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple, une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le 22 du mois).
Le jour de la notification est le jour de la publication de la décision sur le site internet officiel du District ou sur Footclubs.
Les règlements des compétitions peuvent prévoir des dispositions spécifiques concernant les délais d'appel.
L'appel est adressé à la commission d'Appel par courrier électronique envoyé d'une adresse officielle du club. A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi.
Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.
2. La commission compétente transmet, par tous moyens, une copie de cet appel aux parties intéressées.
3. Tout appel entraîne la constitution de frais de dossier d'un montant fixé par l'instance dont dépend la Commission d'Appel, et qui est débité du compte du club appelant (46 €)
4. La Commission compétente saisie de l'appel statue sur sa recevabilité, puis sur la régularité de la procédure antérieure, puis sur le fond.
5. L'appel des décisions à caractère disciplinaire relève des procédures particulières prévues au Règlement Disciplinaire figurant dans l'article 83 des R.S. du District du Var

VOEUX

La Commission souhaite une bonne et heureuse nouvelle année 2024 à tous les clubs.
Que celle-ci leur apporte santé et joie dans leur vie privée comme dans leur club.

ORDRE DU JOUR

- Informations

INFORMATIONS

RAPPEL TIRAGE COUPE DU VAR SENIORS FUTSAL et U15

Le tirage au sort du Cadrage de la Coupe du Var Futsal Seniors et U15 Futsal aura lieu le mardi 16 janvier 2024 dans les locaux du District du Var.
Les clubs voulant y participer seront les bienvenus.

CHALLENGE NATIONAL FUTSAL

Ce dimanche 7 janvier 2024 a eu lieu au gymnase du Port Marchand la phase Régionale du Challenge National U18 Futsal.

5 clubs représentaient notre District ; HIBOU ACADEMIE, ISSOLE FUTSAL, TOULON ELITE FUTSAL, CSK VAL DES ROUGIERES et ST MAX FUTSAL.

Nos cinq clubs se sont qualifiés pour la phase Finale Régionale qui se déroulera le 28.01.2024.
Bravo à tous.

Prochaine réunion
Mardi 16 Janvier 2024

Le Président : Patrick FAUTRAD